



Adjuvants... permis, pas permis? La réglementation fédérale

Journée Phytoprotection
11 juillet 2017
Princeville, Québec

Chantal Turbis
Agente régionale des pesticides
Programme de la conformité des pesticides
Santé Canada, Région du Québec



- **Le rôle de Santé Canada – produits antiparasitaires**
- **Les adjuvants sujets à l'homologation**
- **Les types d'adjuvants**
- **Les étiquettes : ce qu'il est permis de faire...**
- **Mélanges en réservoir et adjuvants – Attention !!**
- **Conclusion**



Quel est le rôle de Santé Canada?

- Application de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA)
 - ✓ homologation des produits antiparasitaires
 - ✓ vérification de leur bon usage
 - ➡ certains adjuvants = produits antiparasitaires
- Objectif de la LPA : prévenir **tout risque inacceptable** à la santé et à l'environnement découlant de l'usage des produits antiparasitaires

ARLA = Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
(Homologation des pesticides, Ottawa)

PCP = Programme de la conformité des pesticides
(Application de la loi, Québec et autres provinces)



Adjuvant

Tout composé ou substance qui est ajouté à un produit antiparasitaire pour

- **Renforcer** ou **modifier** ses caractéristiques physiques ou chimiques **OU**
- **Élargir les conditions** dans lesquelles le produit antiparasitaire est utile **OU**
- **Préserver l'intégrité** de la bouillie de pulvérisation.

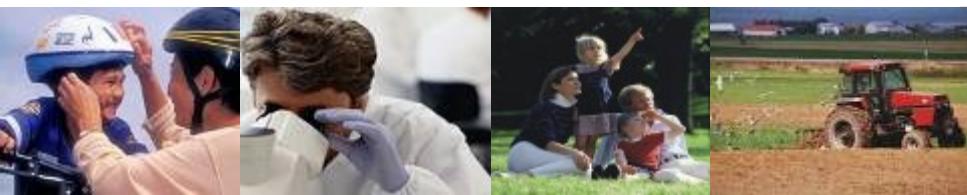
Homologation de l'adjuvant requise quand

- Vendu séparément du pesticide
- Agit comme activateur ou modificateur de bouillie



Activateur/modificateur de bouillie de pulvérisation

- Améliore directement l'efficacité ou la performance biologique d'un pesticide
- Deux grandes catégories
 - Surfactants
 - Huiles (solvants)
- Principales fonctions
 - Agents pénétrants
 - Agents mouillants / d'étalement (« wetting / spreading »)
 - Agents liants/collants



Adjuvants **exemptés** de la LPA

Modificateur d'utilité générale

- Élargit les conditions dans lesquelles le pesticide peut être utilisé ou préserve l'intégrité de la bouillie de pulvérisation

- Tampons (pH)
- Antimoussants
- Agents de compatibilité (avec engrais)
- Conditionneurs d'eau
- Agents de réduction de la dérive (augmente taille gouttelettes)

Exemples : Alliance, Aquasoft, Accu-Spray, Halt



Les étiquettes : ce qu'il est permis de faire...

**Respect des étiquettes lors de l'utilisation de pesticides et d'adjuvants homologués =
OBLIGATION LÉGALE**

Se fier aux étiquettes canadiennes, pas américaines !!

NON RESPECT DE L'ÉTIQUETTE =

- Risques de réduction de l'efficacité du traitement
- Risques de phytotoxicité
- Risques de résidus élevés (dépassement LMR)
- Risques d'amendes !!



Les étiquettes : ce qu'il est permis de faire...

Bien lire l'étiquette du pesticide ET de l'adjuvant pour savoir si vous pouvez les combiner, AVANT de le faire !!

| Peut-on utiliser l'adjuvant X avec le pesticide Y ? | Combinaison Pesticide/Adjuvant <u>PRÉSENTE</u> à l'étiquette de l'adjuvant | Combinaison Pesticide/Adjuvant <u>ABSENTE</u> de l'étiquette de l'adjuvant |
|---|--|--|
| Combinaison Pesticide/Adjuvant <u>PRÉSENTE</u> à l'étiquette du pesticide | OUI | OUI |
| Combinaison Pesticide/Adjuvant <u>ABSENTE</u> de l'étiquette du pesticide | OUI | NON !! |

- Respectez le dosage indiqué à l'étiquette
- Respectez les restrictions indiquées à l'étiquette (du pesticide ET de l'adjuvant)



Mélanges en réservoir et adjuvant : attention !!

Politique de l'ARLA

- Permet l'application de plusieurs pesticides en même temps, sous réserve de conditions spécifiques
- Réservé aux applications agricoles et pour la gestion de végétation
- **Adjuvants exclus** de cette politique si leur usage n'est pas prévu à l'étiquette parce que
 - Risque de phytotoxicité, surtout pour les herbicides
 - Risque de dépassement des niveaux de résidus permis (LMR)



Mélanges en réservoir et adjuvant : attention !!

➤ **On peut ajouter un adjuvant à un mélange en réservoir si**

- ✓ L'étiquette d'au moins un des pesticides du mélange mentionne la nécessité d'utiliser un adjuvant;



➤ **Il est INTERDIT d'ajouter un adjuvant à un mélange en réservoir si :**

- ✓ Aucune des étiquettes des produits mélangés ne mentionne la nécessité d'utiliser un adjuvant
- ✓ Une des étiquettes des pesticides en mélange indique qu'il ne faut pas utiliser d'adjuvant avec ce produit
- ✓ Les doses à utiliser d'un même adjuvant ne sont pas les mêmes pour tous les pesticides dans le mélange
- ✓ Les pesticides faisant partie du mélange nécessitent l'utilisation d'adjuvants différents



Mélanges en réservoir et adjuvant : attention !!

- **Lorsque deux produits d'un mélange en réservoir nécessitent la même quantité d'un adjuvant**

*Mettre **une seule fois la dose** d'adjuvant, pas deux fois !!*

- **Fortement recommandé** de faire des tests à petite échelle avant d'appliquer un mélange en réservoir avec adjuvant sur votre culture



Conclusion

- Santé Canada est responsable de l'application de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA)
- Certains adjuvants sont sujets à l'homologation
- L'étiquette est un document légal, un mode d'emploi **obligatoire**, pour tout les produits homologués, pesticides ET adjuvants
- Des usages non conformes peuvent avoir de très lourdes conséquences (efficacité, phytotoxicité et \$\$\$)



Conclusion

➤ Visitez notre site Internet

www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire.html

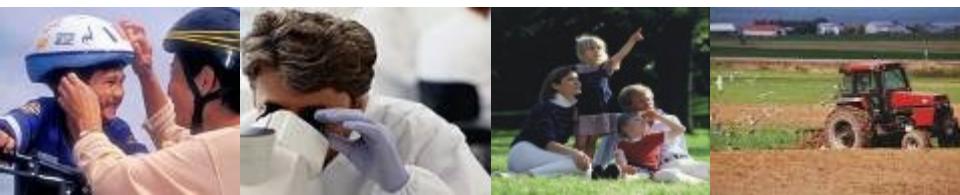
Recherche dans les étiquettes de pesticides



Vous pouvez maintenant accéder Étiquettes des pesticides sur votre appareil mobile avec notre nouvelle application. Vous pouvez sauvegarder vos recherches et pouvez télécharger les étiquettes de produits et les ajouter à vos favoris aux fins de consultation ultérieure, même lorsque vous n'êtes pas en ligne.

La version 2.1 de l'application de recherche dans les étiquettes de pesticides a été lancée! Cette version permet de faire un zoom avant dans les étiquettes en format PDF et d'y chercher du texte. D'autres mises à jour sont à venir!

Téléchargez l'application :



Équipe de la région du Québec

Bureau régional à Montréal

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Johanne Lafortune, gestionnaire | 514-236-0765 |
| Nathalie Bisson, agente régionale | 438-985-2235 |
| Pierre-Olivier Duval, agent régional | 438-402-5164 |
| Bruno Sauvé, agent régional | 514-891-1356 |

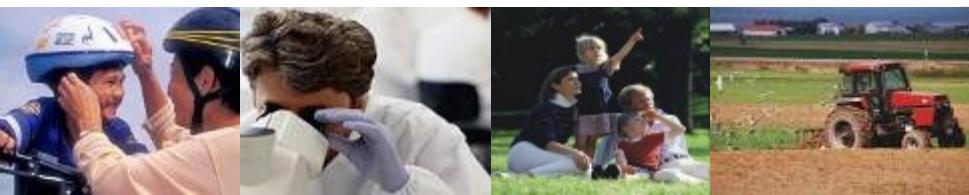
Bureau de Québec

Chantal Turbis, agente régionale 418-648-7701

Ligne générale pour la région du Québec 514-283-7306

Courriel pour la région du Québec info.pesticides.quebec@hc-sc.gc.ca

Service de renseignements: 1-800-267-6315 (Ottawa)



Questions?

